



# L'hébergement des personnes en difficulté sociale en Nouvelle-Aquitaine

Synthèse de l'enquête 2016 auprès des établissements et services  
pour adultes

Ce document est la **synthèse** de l'enquête ES 2016 Difficultés sociales en Nouvelle-Aquitaine, à l'initiative de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) des ministères sanitaires et sociaux. La réalisation de l'enquête régionale, en collaboration avec la société IPSOS, et son exploitation a été effectuée par la Mission Observation, Statistiques, Ressources, Audit (MOSTRA) de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésions Sociale (DRDJSCS) de la Nouvelle-Aquitaine. L'objectif était d'effectuer un état des lieux de l'activité des établissements sociaux à travers la description des structures et des offres, du profil des personnes accueillies et des caractéristiques du personnel.

## Note méthodologique

*L'enquête ES - Établissements et Services - "Difficultés sociales" est une enquête quadriennale menée auprès des établissements et services pour personnes en difficulté sociale.*

*Elle est pilotée par la DREES et interroge tous les établissements du territoire national. Les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale étaient chargées de la préparation de cette enquête pour leur région respective.*

*La collecte des données a été réalisée en ligne, par la société IPSOS.*

*Toutes catégories confondues, le taux de réponse avoisinait les 70% ; les redressements et pondérations finales ont été effectués par la DREES.*

## 1. Capacités et services d'hébergement et logement

Au 15 décembre 2016, **8850 places d'accueil** et d'accompagnement pour adultes et familles en difficulté sociale étaient dénombrées. Parmi elles, **8245 personnes** étaient effectivement présentes à cette date. Ainsi, en comparaison avec le 15 décembre 2012, date de référence de la précédente enquête, une **hausse de 42%** de places occupées était constatée (hors ATSA car non enquêté en 2012). **Il est important de préciser que la comparaison de ces hébergements se fait en fonction du nombre de personnes présentes à des dates de référence. Le flux de personnes entrantes et sortantes des établissements au cours de l'année 2016 n'est pas pris en compte.**



Les centres d'accueil mère-enfants rencontrent une situation de saturation (130,8%). Ce constat traduit un déséquilibre de la situation régionale de l'offre et de la demande pour ce type d'hébergement. En 2012, ces centres apportaient une réponse plus en adéquation avec la demande (73,9% d'occupation).

Structure	Taux d'occupation 2016
<b>Centres d'accueil mère-enfants</b>	130.8%
<b>CHRS</b>	96.1%
<b>Autres centres d'accueil</b>	92.8%
<b>Maisons-relais</b>	95%
<b>CADA</b>	85%
<b>Ensemble</b>	93%

En comparaison avec 2012, les Autres centres d'accueil enregistrent une augmentation de personnes présentes de **6,7%** en moyenne. La sur-occupation des CADA en 2012 a été corrigée par un doublement du nombre de places.

### *Services et prestations proposés par les établissements*

Une certaine disparité est constatée en fonction des types d'hébergement. Tous les types d'hébergement proposent l'aide aux démarches administratives et juridiques. Par exemple, **93,9%** de l'ensemble des structures proposent un service d'aide aux démarches administratives. Ce service est proposé dans tous les Centres d'accueil mère-enfants interrogés et dans tous les CADA. Pour les Autres centres d'accueil, ce service est proposé pour **83,7%** d'entre eux.

En complément des prestations d'accompagnement administratif, à l'emploi, au logement et à la santé, certains types d'hébergement peuvent proposer d'autres services, tel que l'accès à l'hygiène, l'aide aux transports, etc.

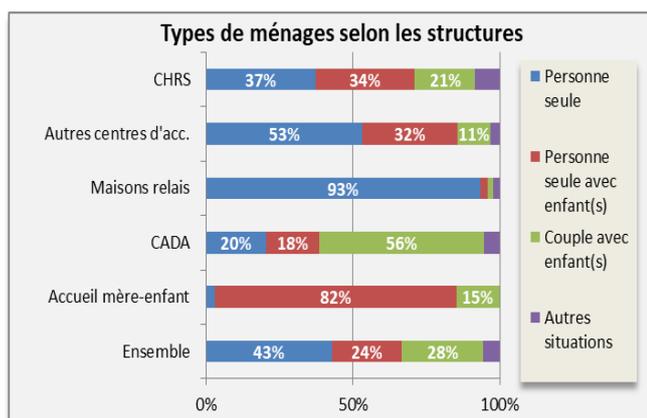
Il semble que les structures les mieux équipées soient les Centres d'accueil mère-enfants.

Services et projets de vie	Centres d'accueil mère-enfant	CHRS	Autres centres d'accueil	Maisons-relais	CADA	Ensemble
<i>Aide aux démarches administratives et juridiques</i>	100%	94.3%	<b>83.7%</b>	93.2%	100%	<b>93.9%</b>
<i>Accompagnement à la parentalité</i>	100%	82.5%	49.4%	40.4%	94.1%	65.8%
<i>Accompagnement à la santé et aux soins</i>	88%	98.1%	83.1%	94.9%	100%	94.9%
<i>Accompagnement vers l'emploi</i>	100%	84.8%	65.9%	80.8%	76.9%	80.4%
<i>Accompagnement vers ou dans le logement</i>	74.6%	83%	72%	72.2%	79.8%	76.2%
<i>Accompagnement à la vie sociale (culture, loisirs, sports)</i>	88%	92.2%	54.9%	98.3%	94.1%	89.8%

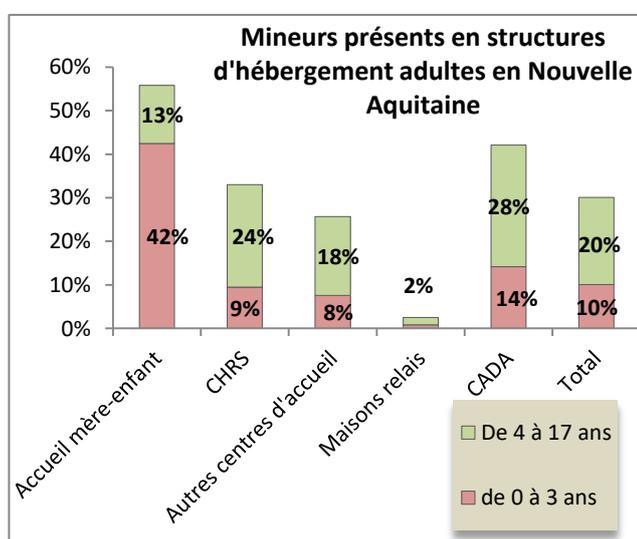


## 2. Le public présent dans les structures

Sur **8245 personnes présentes** dans les structures d'accueil le 15 décembre 2016, seule la situation de **6354 personnes** a été bien renseignée. La majorité d'entre elles est hébergée par des CHRS (2506 personnes) et des CADA (2053 personnes). La répartition restante étant composée de 176 personnes en Centre d'accueil mère-enfant, 365 en Autres centres d'accueil et 1254 en Maison-relais. Dans l'ensemble des structures, la majorité des personnes sont seules et sans enfant. En revanche, les centres d'accueil mère-enfants accueillent très majoritairement des personnes seules avec enfant.



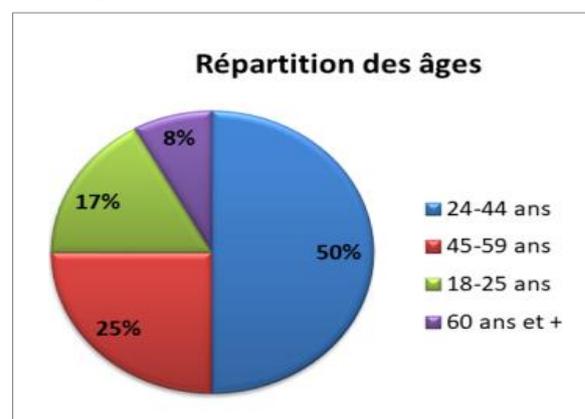
Parmi ces 6 354 personnes, on compte **30% de mineurs**, dont la répartition varie selon le type de structure.



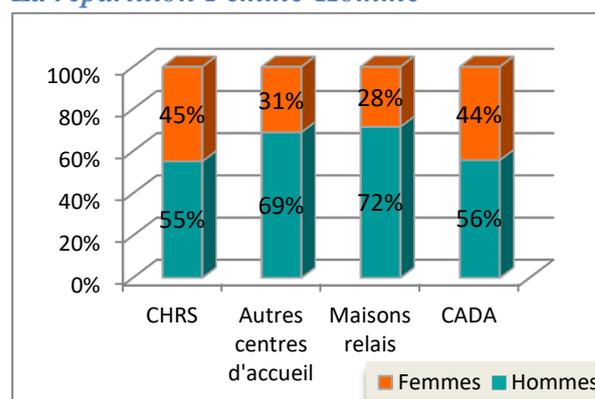
Le pourcentage d'enfants est nettement plus élevé dans les Centres d'accueil mère-enfants, où les jeunes enfants de 0 à 3 ans représentent **42%** des personnes accueillies. Dans les autres types de structures, les enfants âgés de 4 à 17 ans sont davantage présents.

### La répartition des âges

Les **26-44** ans représentent **la moitié** des personnes présentes dans les structures. Les **45-59** ans en représentent **un quart**, le reste étant constitué pour un tiers de personnes de 60 ans ou plus, et pour deux tiers de 18-25 ans.



### La répartition Femme-Homme



Hors structures mère-enfants (majoritairement constituées de femmes seules avec enfants), les établissements sont surtout composés d'hommes, avec une moyenne d'âge de 41 ans (contre 37 ans pour les femmes).



### La proportion d'étrangers

La proportion d'étrangers dans les établissements sociaux a connu une augmentation depuis 2012. En 2016, **un tiers** des personnes accueillies hors CADA étaient de nationalité étrangère, tandis que cette proportion était d'**un quart** en 2012. Cette augmentation concerne toutes les structures, mais est particulièrement importante dans les CHRS (32,5% d'étrangers en 2012 ; 44,7% en 2016). Il s'agit essentiellement de personnes de nationalité étrangère hors Union Européenne.

### Les conditions antérieures de vie et motifs d'admission

Le recours à l'hébergement social recouvre de multiples situations. Parmi les personnes présentes, **40%** proviennent d'une autre structure, notamment d'urgence.

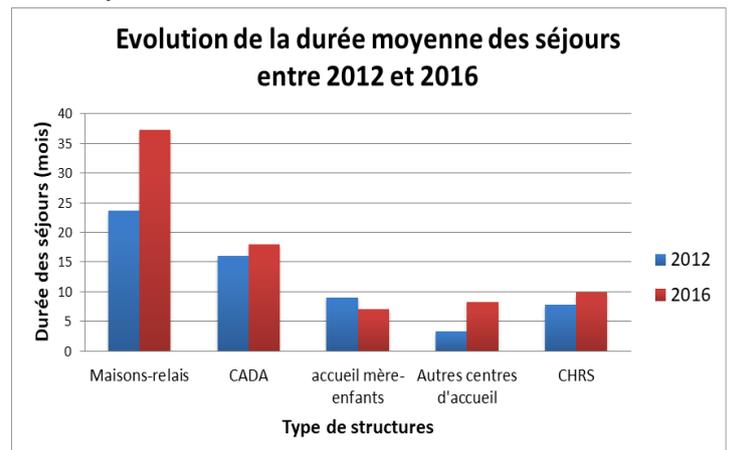
Les personnes venant de la rue concernent **11,3%** des accueils, hors CADA, mais sont particulièrement nombreuses dans les Autres centres d'accueil. Ceci confirme le rôle important de ces structures dans l'accueil des personnes en grande difficulté.

Pour **19,2%** des personnes hébergées, il s'agit de situations d'urgence dans lesquelles elles sont brutalement privées de leur logement antérieur, suite notamment à des problématiques familiales (violences conjugales, rupture conjugale ou familiale). Ces situations constituent le premier motif d'admission dans les Centres d'accueil mère-enfants.

60% des personnes en maisons relais étaient préalablement hébergées dans d'autres structures.

### La durée des séjours

La durée des séjours varie en fonction du type d'établissement. En effet, on retrouve des périodes de séjour plus importantes en maisons-relais avec une moyenne de **37,2** mois en 2016. Ce constat s'explique par la nature des structures qui proposent du logement adapté. Les durées de séjour sont moins longues pour les autres structures (entre 6 à 10 mois). On constate une augmentation de la durée des séjours pour la plupart des structures à l'exception des Centres d'accueils mère-enfants qui connaissent une baisse de 2 mois en moyenne.

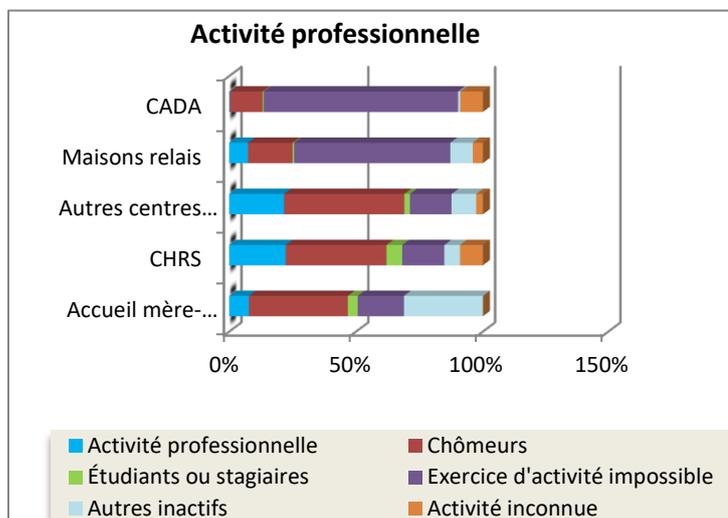


### Couverture par l'assurance maladie

Dans toutes les structures, 2 personnes sur 3 sont prises en charge par le régime général d'assurance maladie et la CMUC lors de leur arrivée. La couverture maladie de base (PUMA) couvre **20%** du public et **1,3%** ne possèdent pas de couverture maladie. Certaines structures sont atypiques telles que les Centres d'accueil mère-enfants, avec un taux de prise en charge PUMA et CMUC de **96%**. A l'inverse, ce taux s'élève à **43%** pour les maisons-relais. Le non-recours au droit ainsi que le renoncement pour les personnes en affection de longue durée peuvent être des éléments explicatifs de ces chiffres.



## L'activité professionnelle des personnes hébergées



**12%** des personnes hébergées exercent une activité. Il est important de préciser que l'on retrouve un nombre important de personnes dans l'incapacité administrative ou médicale d'exercer une activité professionnelle (76% en CADA, 50% en Maison relais, 18% en Centres d'accueil mère-enfant et 15% en CHRS).

A la sortie des établissements, **19%** des personnes ont une activité professionnelle, majoritairement en CDD, intérimaire ou saisonnière.

### La sortie des établissements

Dans toutes les structures, la majorité des sorties se fait vers un logement ordinaire.

A la sortie des Centres d'accueil mère-enfants, si une femme sur deux retrouve un logement personnel, **28%** d'entre elles sont orientées vers une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Concernant les CADA, **29%** des publics se dirigent vers un logement personnel. Toutefois, une majorité d'entre eux se retrouve dans une situation difficile : **10,4%** en hébergement

d'urgence et **35%** en situation d'hébergement précaire ou inconnue.

Dans les Autres centres d'accueil, la sortie vers un logement personnel est presque aussi fréquente que dans les CHRS (62,6% et 65%). Toutefois, un plus grand nombre de personnes se retrouve de nouveau en situation de précarité à la sortie (14% pour les Autres centres d'accueil, 10% pour les CHRS).

Dans les Maisons-relais, **8%** des sortants se dirigent vers un établissement médical ou médico-social ou vers des établissements pour personnes âgées.

## 3. Le personnel dans les structures d'accueil

En 2016, environ **2000** professionnels étaient employés dans les 159 structures d'hébergement de Nouvelle-Aquitaine qui ont répondu à l'enquête.

### Des emplois encore majoritairement occupés par les femmes

L'enquête souligne que dans ces structures, les métiers sont majoritairement exercés par des femmes (**65%**). Celles-ci représentent les trois quarts des emplois dans les Centres d'accueil mère-enfants et environ 60% dans les CHRS ou dans les Autres centres d'accueil.

### L'ancienneté dans les structures

Dans les établissements, l'ancienneté est en moyenne de 8 ans. Mais ce chiffre cache une certaine variabilité en fonction du type de structure. En effet, c'est dans les Centres d'accueil mère-enfants que le personnel reste le plus longtemps. A l'inverse, la rotation semble plus fréquente dans les Autres centres d'accueil et les CADA.



### Quelques rares bénévoles

Quelques bénévoles interviennent dans les structures, principalement dans les activités d'animation ou d'éducation. Toutefois, le taux de bénévoles reste faible dans toutes les structures (moyenne inférieure à un bénévole par structure), à l'exception des Autres centres d'accueil. Les Centres d'accueil mères-enfants ne reçoivent aucun bénévole.

#### Sigles:

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

PUMa : Protection Universelle Maladie

CMUC : Couverture Maladie Universelle Complémentaire

Autres Centres d'Accueil : centres d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion non conventionnés, hors CHRS, fonctionnant sur subvention.

### Zoom sur l'accueil d'urgence dans les structures la nuit du 21 au 22 février 2017 (ES 2016)

*Un versant de l'enquête concernait la population accueillie une nuit précise - du 21 au 22 février 2017 - sur les places d'urgence.*

*Cet accueil d'urgence concerne principalement deux structures, ayant un quota de places destinées à cet usage : les CHRS et les Autres centres d'accueil. Ces places sont prévues pour une prise en charge immédiate sur une période brève. Elles représentent environ 12% des places disponibles en CHRS et plus de 45% dans les Autres centres d'accueil.*

*Cette nuit-là, plus de 900 personnes ont été dirigées vers ces structures, soit une augmentation de 80% par rapport à la nuit du 4 au 5 février 2013 (enquête ES 2012). En 4 ans, la proportion de personnes seules et de familles monoparentales accueillies en urgence a diminué (de 57% pour ES 2012 à 42% pour ES 2016, pour les premières, de 32% à 28% pour les secondes). Inversement, la proportion de couples sans enfant et de familles avec enfant a été multipliée par 3 sur les mêmes périodes.*

*Cette augmentation s'explique à la fois par la hausse du nombre de familles et par l'augmentation de leur taille moyenne.*

*Pour plus d'informations, vous pouvez accéder à l'enquête complète sur le site de la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine, rubrique ..... > ... > .... Ou via le lien:*

.....

*Pour découvrir l'enquête réalisée par la DREES au niveau national :*

*<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/hebergement-des-personnes-en-difficulte-sociale-140-000-places-fin-2016-en>*

7 Boulevard Jacques Chaban-Delmas – 33525 Bruges Cedex

Téléphone : 05.46.69.38.00 – Fax : 05.56.50.02.30

E-mail : [drdjscs-na@jscs.gouv.fr](mailto:drdjscs-na@jscs.gouv.fr) - <http://nouvelle-aquitaine.jscs.gouv.fr>